



Paris, le 15 septembre 2023

La Banque d'Italie et la Banque de France signent un protocole d'accord sur l'innovation financière

Le 11 septembre 2023, le Milano Hub, centre d'innovation de la Banque d'Italie, et Le Lab, centre d'innovation de la Banque de France ont signé à Milan un protocole d'accord (Memorandum of Understanding, MoU) qui définit les modalités de leur coopération sur des initiatives présentant un intérêt commun dans le domaine de l'innovation financière. Le protocole d'accord a été signé par Alessandra Perrazzelli, sous-gouverneure de la Banque d'Italie, et Denis Beau, Premier Sous-Gouverneur de la Banque de France.

En signant ce protocole d'accord, les deux autorités confirment leur engagement à travailler ensemble afin de promouvoir et de favoriser l'innovation à l'intérieur/dans le cadre de leurs domaines de compétence et de leurs rôles institutionnels respectifs.

Le protocole d'accord inclut une section principale qui définit les modalités de la collaboration (par exemple, les événements conjoints et les activités de sensibilisation, les échanges d'expertise et de personnel) ainsi qu'une annexe technique, dont la structure flexible sera actualisée en permanence, qui identifie les domaines de coopération spécifiques.

Alessandra Perrazzelli, sous-gouverneure de la Banque d'Italie a déclaré :

« En signant ce protocole d'accord, nous renforçons notre réseau de coopération avec des institutions et des centres d'innovation internationaux afin de partager les expériences et les meilleures pratiques et ainsi relever les défis posés par les évolutions technologiques. La portée mondiale de l'innovation numérique dans le domaine de la finance et des paiements appelle une action et une analyse coordonnées : à cet égard/dans ce contexte, le renforcement du travail en réseau entre les autorités au niveau international est essentiel pour comprendre rapidement les phénomènes actuels et identifier des approches communes qui maximisent les avantages potentiels, tout en garantissant que les risques pour le système financier et les clients sont minimisés. »

Contact presse :

Service de presse de la Banque de France – presse@banque-france.fr - 01 42 92 39 00

Denis Beau, Premier Sous-Gouverneur de la Banque de France a déclaré :

« Nous sommes très attachés à développer nos coopérations en matière d'innovation technologique. Dans le cadre de notre mandat de stabilité monétaire et financière, elles sont un levier important pour comprendre, anticiper et agir face aux enjeux qu'elles portent pour le système financier. Je me réjouis donc de la mise en place de ce MoU qui matérialise l'intérêt partagé de nos institutions pour l'innovation, levier de transformation pour le secteur financier comme pour nous-mêmes. »

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact presse :

Service de presse de la Banque de France – presse@banque-france.fr - 01 42 92 39 00

Contact presse :

Service de presse de la Banque de France – presse@banque-france.fr - 01 42 92 39 00